Catalogue de formations

Un partenaire efficace pour répondre à vos besoins de formation

AC(2)F

Organisme de **formation**

V.2024

Notre expertise

AC2F, un partenaire efficace pour répondre à vos besoins de formation

Implanté en Aquitaine, le centre de formation AC2F propose aux entreprises et collectivités des offres de services et des ressources pour le développement de la sécurité et des compétences en entreprise.

La société intervient avec des solutions clé en main ou sur mesure :

- Un catalogue de 29 formations *certifiantes.*
  - L'organisation de sessions inter / intra entreprises.
  - Des formations dispensées en langues étrangères.
  - La conception de programmes sur mesure.

- Des prestations d'audit, de conseils et d'assistance chantier.

Vous former et vous accompagner dans vos démarches

(1) *La formation*

AC2F propose des solutions aux entreprises et collectivités qui doivent répondre aux exigences réglementaires (habilitations électriques, CACES®, manipulation d'engins, secouriste du travail, ...), et à celles qui souhaitent développer une véritable stratégie de qualité de l'environnement de travail.

Nos formations sans cesse renouvelées s'adressent au personnel opérateur et au personnel encadrant et sont dispensées en français, anglais, espagnol et autres sur demande.

Grâce à son expérience, AC2F est également capable de concevoir des formations sur mesure avec un programme ou contenu dédié aux exigences de ses clients.

2) *L'accompagnement*

AC2F propose à ses clients une véritable démarche d'accompagnement stratégique et opérationnel pour anticiper et gérer les accidents et situations à risque et ainsi être plus efficaces.

Plusieurs méthodes pour cela :

- Audit et conseil : AC2F analyse une situation, établit des diagnostics, propose des solutions concrètes et vérifie l'avancée de leur mise en place en procédant à des audits de contrôles.

- Assistance chantier : AC2F propose une assistance prévention pour renforcer des équipes en cas de surcharge ou d'absence ou pour exercer une activité sécurité pour laquelle l'entreprise n'aurait pas les compétences en interne.

- Accompagnement à l'élaboration du Document Unique : AC2F accompagne aide, assiste et apporte un soutien technique pour l'élaboration du Document Unique auprès du rédacteur.

Retrouvez le détail de nos prestations et plus d'informations sur www.ac2f.fr

N° de déclaration d'activité : 72330686333 (ne vaut pas agrément de l'Etat, art. L.6352-12 du code du travail)

Notre équipe

Thierry BARON

Gérant

Une équipe à votre écoute

Marthe HAKOUN

Responsable administrative & comptable

Sara LORMAN

Assistante administrative

Emilie DIAZ

Référente pédagogique & formatrice

Une équipe de 3 formateurs salariés chevronnés

Emilie DIAZ

Eric AMEDRO

Franck DEFFONTAINE

Nous travaillons avec d'autres formateurs partenaires spécialisés afin d'élargir notre champ d'action et faire preuve de toujours plus de réactivité aux besoins de nos clients.

2 centres de formation

AC2F Eysines

(Siège social)

101 Avenue René Antoune
33320 Eysines
T : 05 56 05 34 98

AC2F Angoulême

58 Route de L'isle d'Espagnac
ZI n°3
16160 Gond-Pontouvre
T: 05 45 69 05 18

Nos centres de formation sont dotés de salles modernes et confortables et d'une plate-forme technique conçue sur mesure avec des matériels spécifiques (échafaudage, palettier, local électrique, ...).

AC2F est également en mesure de proposer une mobilité de ses intervenants sur toute la France.

Une seule motivation

un relationnel de confiance et des rapports humains avec ses clients
www.ac2f.fr - contact@ac2f.com

Nos formations

Nouveautés 2021

Le centre de formation AC2F obtient de la DIRECCTE l'agrément CSE/CSSCT

Certification Qualiopi en cours...

Nouveautés 2020

Le centre de formation AC2F obtient le renouvellement de sa certification d'organisme testeur CACES® R486 et R489, certifié par DEKRA

Dans une formation CACES®, il faut distinguer l'organisme de formation et l'organisme testeur. Le premier forme un candidat au CACES®, sur un programme théorique et pratique. Le second valide ou pas, la capacité effective du candidat à la conduite en sécurité. Seul un organisme testeur qui figure sur la liste officielle des organismes testeurs certifiés peut faire passer les tests CACES®. Cela facilite considérablement l'organisation du CACES® pour le candidat ou son entreprise.

Après une démarche longue engagée début 2019, la demande de renouvellement de la certification CACES® suite aux nouvelles recommandations entrant en vigueur au 1er janvier 2020 est un investissement à plus d'un titre qui signe l'engagement du centre de formation au bénéfice de ses clients.

Notre centre répond à présent scrupuleusement aux obligations pédagogiques imposées par les recommandations CARSAT pour les passages des Tests CACES® Chariot R489 et PEMP R486. Nos formateurs et testeurs ont une expérience métier autant en pédagogie qu'en utilisation d'engins afin de parfaire l'apprentissage des règles de conduite en sécurité.

Les nouvelles formations

En 2020 AC2F ajoute de nouvelles formations à son catalogue pour les thématiques suivantes :

- ***CACES® R489***
- ***CACES® R486***
- ***CACES® R482***
- ***AIPR opérateur/concepteur et encadrant***
- ***CSSCT***
- ***CSE***

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES

La fiche détaillée de chaque formation est disponible sur le site www.ac2f.fr. Vous pouvez également consulter en ligne les plannings de nos formations ou contacter notre équipe pour organiser une session sur mesure.

Sommaire des formations

Produits chimiques

Nouveautés 2020

Formation à la maîtrise de l'outil SEIRICH d'évaluation du risque chimique

1 jour | Technicien et responsable HSE p 26

Connaitre les différents paramètres pris en compte dans l'évaluation des risques chimiques par SEIRICH, savoir utiliser le logiciel SEIRICH en niveau 2(utilisateur intermédiaire), maîtriser et manipuler les différents paramètres pris en compte par le logiciel pour l'évaluation du risque chimique, permettre de construire un plan d'actions de prévention pertinent et adapté.

Risques ATEX: Risques liés aux atmosphères explosives

1/2 journée | Tout public p 27

Connaître les risques dans les différentes zones ATEX, préparer les interventions dans les zones ATEX, faire appliquer les consignes de sécurité et les procédures spécifiques, adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'environnement ATEX.

Sensibilisation et Utilisation de produits chimiques

1 jour | Tout public p 28

Connaître les risques présentés par les produits chimiques, ainsi que leurs installations, acquérir les bases d'une culture sécurité pour évaluer les risques chimiques, connaitre et utiliser les moyens de protections individuelles et collectives.

Habilitation Electrique NF C18-510

Habilitation électrique: les fondamentaux

5 jours | Tout public p 29

Préparer un non électricien à l'habilitation électrique pour électricien afin d'avoir les connaissances requises par la norme NFC18510.

Habilitation électrique BO/HOV (Tronc commun n°1) ou Chargé de chantier BO, HOV

1 jours | Tout public p 30

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions non électriques à proximité des installations électriques en tant que non électricien.

Habilitation électrique BS - BE/HE Manœuvre

2 à 1,5 jours | Tout public p 31 - 32

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions élémentaires sur les installations électriques en tant que non électricien (remplacement d'ampoules, de prise électrique... et manœuvre de différentiel).

Habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V – H1, H1V, H2, H2V – BR, BC, HC

3 à 1,5 jours | Tout public p 33

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques en tant qu'électricien. La pratique HC ne pourra être validée que chez le client.

Secourisme

Sauveteur Secourisme du Travail (SST: Initial et Maintien)

1 ou 2 jours | Tout public p 34

SST initiale : rendre le personnel acteur de la prévention et capable de faire face à une situation d'accident de manière efficace et durable, acquérir, entretenir ou perfectionner ses connaissances afin de prévenir les accidents, être capable d'identifier les atteintes et d'effectuer les gestes sur nourrissons, enfants et adultes. SST recyclage : contrôler et remettre à niveau les connaissances des secouristes.

Port de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

1 jour | Tout public p 35

Connaître les différents types de matériels, acquérir la maîtrise de son utilisation en toute sécurité et en toutes circonstances.

Incendie

Équipier de première intervention feu

1/2 journée à 1 jour | Tout public p 36

Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utiliser les moyens d'extinction pour faire face à un feu, connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation, connaître ses missions, les techniques et les consignes de sécurité.

Sécurité incendie, Manipulation extincteurs

1 à 1/2 journée | Tout public p 37

Connaître et appliquer les procédures d'évacuation en cas d'incendie et savoir manipuler des extincteurs.

Manutention manuelle

Gestes et Postures : Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pour le lever-porter-déposer occasionnel de charges

1 à 1/2 journée | Tout public p 38

Acquérir les gestes et les positions efficaces pour se préserver en manutention et manipulation manuelle, être capable d'assurer sa propre sécurité et celle de ses collègues en mettant en œuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées à la tâche, appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention

Montage démontage de tuyauterie industrielle

Jointage sécurité

1/2 journée | Tout public p 39

Maîtriser les critères théoriques permettant d'obtenir un jointage étanche, connaître les procédures sécurité d'exécutions.

Mécanique

Préparation habilitation mécanique MO, M1, M2, MC, MR

1 à 1/2 journée | Tout public p 40

Connaître les risques mécaniques et thermodynamiques, connaître et appliquer les mesures de prévention à proximité d'ouvrages mécaniques ou d'outils, permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique.

MANAGEMENT
QUALITÉ
HYGIÈNE
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT

Industries SEVESO chimiques, pétrochimiques, pharmaceutiques

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 1. AC2F est labellisé par FRANCE CHIMIE selon le référentiel DT40.

1 jour | Tout public p 42

Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel, comprendre les risques liés à l'activité industrielle, les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises ...

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2. AC2F est labellisé par FRANCE CHIMIE selon le référentiel DT40.

2 jours | Tout public encadrant ayant obtenu le niveau 1 p 43

Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels, comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité et les responsabilités civile et pénale ...

CSE/CSSCT comité hygiène sécurité condition de travail

Représentants du personnel, Membres du CSE/CSSCT

3 jours | - de 300 salariés 5 jours | + de 300 salariés p 44

Connaître le rôle et le fonctionnement d'un CSE/CSSCT, initier aux méthodes et outils d'analyse des risques au poste de travail, connaître les principes de la construction d'une action de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Évaluation des risques

Évaluation des Risques professionnels dans l'entreprise

2 jours | Tout public p 45

Etre capable de faire vivre l'évaluation des risques et de gérer les mises à jour du document unique, rendre plus efficace son évaluation des risques, exploiter les résultats de l'évaluation des risques.

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) dans le milieu industriel et médical

2 jours | Tout public p 46

Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à l'activité physique, identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique de travail, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain, savoir évaluer les risques de l'activité physique de travail.

Analyse d'Accident par la Méthode de l'Arbre Des Causes

2 à 1 jour | Tout public p 47

Cadres, agents de maîtrise, membres du CHSCT, responsable, chargé ou animateur de sécurité. Rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail, acquérir et maîtriser la méthodologie de construction d'un arbre des causes, connaître les règles de prévention à appliquer, savoir choisir et évaluer des solutions.

Plan de prévention et permis de travail

Plan de prévention

1/2 journée | Tous salariés encadrant des entreprises extérieures ou sous-traitantes p 48

Comprendre les obligations réglementaires, connaître les méthodes pratiques qui gèrent la coactivité, prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que donneur d'ordre, être capable de rédiger un plan de prévention, des permis de travail ou un protocole de sécurité.

Permis feu

1/2 journée | Tout public p 49

Connaître la réglementation relative au permis de feu, évaluer les risques liés aux travaux par points chauds, organiser l'intervention en toute sécurité, être capable de rédiger un permis feu ...

ENGINS ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

CACES et autorisation de conduite

Chariots Automoteurs de manutention CACES® R489

3 à 2 jours | Tout public p 51

Connaître les consignes d'utilisation d'un chariot en toute sécurité, obtenir l'autorisation de conduite signée par l'employeur, être capable de réussir l'examen CACES® R489 Catégories 1A à 7.

Plateforme Élévatrice Mobile de personne (PEMP ou Nacelle) CACES® R486

3 à 2 jours | Tout public p 52

Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis, secourir une personne bloquée, être capable de réussir l'examen CACES® R486 Groupe A et B .

Engins de chantier CACES® R482

3 à 2 jours | Tout public p 53

Maîtriser les risques générés par un chantier, connaître les consignes d'utilisation d'un engin en toute sécurité, obtenir l'autorisation de conduite signée par l'employeur, être capable de réussir l'examen CACES® R482 Catégories A à G.

Pontier elingueur R484

1 jour | Tout public p 54

Savoir utiliser le ou les ponts roulants de l'entreprise en toute sécurité, avec les moyens de préhension, connaître les techniques d'élingage, savoir évaluer une charge et déterminer le centre de gravité. Obtenir l'autorisation de conduite signée par l'employeur selon la recommandation R484.

Échafaudage

Réception, Vérification et Utilisation d'échafaudage fixe et roulant

1 jour | Tout public p 55

Acquérir les connaissances législatives et techniques afin de maîtriser les procédures de vérification et de réception en conformité d'un échafaudage.

Montage, démontage et utilisation d'échafaudage roulant

1 jour | Tout public p 56

Etre capable de monter, démonter des échafaudages roulants en respectant les règles de sécurité et de conformité, acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité.

Harnais de sécurité

Mise en sécurité pour travaux en hauteur & port du harnais de sécurité

1/2 journée | Tout public p 57

Acquérir la connaissance à l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité et sensibiliser aux risques liés aux travaux en hauteur.

Conduite d'engins de chantier ou manutention

La formation à la conduite d'engins vise à intégrer les consignes de manipulations ainsi que les règles de sécurité (Personnes, matériels, produits) dans son travail.

Trouvez la formation qui correspond à votre type d'engin.

Catégories	**Chariots Automoteurs R489**	
1A	Transpalettes à conducteur porté et préparateur de commandes au sol (levée inférieure à 1m)	
1B	Gerbeurs à conducteur porté (levée supérieure à 1m20)	
2A	Chariots à plateau porteur (capacité de charge inférieure à 2t)	
2B	Chariots tracteurs industriels (capacité de traction inférieure 25t)	
3	Chariots élévateurs en porte à faux (capacité nominale inférieure à 6t)	
4	Chariots élévateurs en porte à faux (capacité nominale supérieure à 6t)	
5	Chariots élévateurs à mât rétractable	
6	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher supérieure à 1.20m)	
7	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories	

Reportez-vous à la formation Chariots Automoteurs de manutention CACES® R489 p 66

Catégories	Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes R486	
A	PEMP du groupe A de type 1 et 3	
B	PEMP du groupe B de type 1 et 3	

Reportez-vous à la formation Plateforme Élévatrice Mobile de personne (PEMP ou Nacelle) CACES® R486 p 67

Catégories	Engins Travaux Publics R482	
A	Pelles Hydrauliques, Chargeuses, Chargeuse-Pelleteuses, Moto-basculeurs, Compacteurs, Tracteurs agricoles	
B1	Pelles hydrauliques, Pelles multifonctions	
B2	Machines automotrices de sondage ou forage	
B3	Pelles hydrauliques rail-route à déplacement séquentiel	
C1	Chargeuses sur pneumatiques, Chargeuses-pelleteuses	
C2	Bouteurs, Chargeuses à chenilles	
C3	Niveleuses automotrices	
D	Compacteurs à cylindres, Compacteurs à pieds dameurs	
E	Tombereaux rigides ou articulés, Moto-Basculeurs, Tracteurs agricoles	
F	Chariots de manutention tout terrain à conducteur porté à mat, Chariots de manutention tout terrain à conducteur porté à flèche télescopique	
G	Déplacement, Chargement, déchargement, transfert d'engins sans activité de production (Porte-Engins), maintenance, démonstration ou essais **HORS PRODUCTION**	

Reportez-vous à la formation Engins de chantier CACES® R482 p 68

Réservations

Vous avez trouvé une formation qui vous intéresse. Comment faire maintenant ?

1. Connectez-vous au site www.ac2f.fr
2. Parcourez les fiches formation (menu formations) ou consultez directement le planning des formations pour trouver la date qui vous convient.
3. Faites une demande de réservation en ligne en remplissant le formulaire.
4. Un interlocuteur dédié prendra contact avec vous pour finaliser votre réservation et suivre votre dossier pas à pas.

- *Votre personnel est en situation d'handicap ?*
- *Vous avez un souci pour réserver en ligne ?*
- *Aucune date ne correspond à vos disponibilités ?*
- *Vous ne trouvez pas la formation dont vous avez besoin ?*
- *Vous ne trouvez pas le programme de formation adapté à vos besoins ?*
- *Vous souhaitez une formation dans une langue étrangère ?*
- *Vous souhaitez organiser une formation au sein de votre entreprise ?*

L'équipe AC2F mettra tout en œuvre pour répondre à vos besoins avec des solutions sur mesure.

Appelez directement au 05 56 05 34 98

Conditions Générales de Vente de formation professionnelle

Offre :

L'offre de formation AC2F est matérialisée par un document écrit adressé au demandeur. Le catalogue des formations en vigueur constitue un des moyens de transmission de l'offre. AC2F accepte de fournir au Client les stages de formation précisés dans le Bon de Commande, sous réserve que le Client s'engage à respecter les stipulations prévues dans les Conditions Générales de Vente de formation professionnelle. Elles doivent être considérées comme acceptées par le Client du fait de l'acceptation d'une offre, de la passation d'une commande ou de l'acceptation expresse ou tacite d'une facture. En aucun cas les conditions générales d'achat du Client ne sont opposables à AC2F. En cas de contradiction entre les conditions générales d'achat du Client et les Conditions Générales d' AC2F, ces dernières prévaudront. Des Conditions Particulières peuvent compléter, suppléer ou exclure toute ou partie des présentes Conditions Générales.

Article 1 : Inscription et commande

La commande d'une action de formation ne prend effet qu'à réception d'un document écrit du Client. Par retour, AC2F adresse un accusé de réception rappelant notamment l'action de formation commandée; les participants inscrits, les conditions financières et de réalisation. Aucune addition, omission ou modification de l'une quelconque des dispositions des présentes ne liera AC2F, sauf acceptation écrite de sa part. En cas de modification quelconque (désignation, quantité ...) d'une commande confirmée par AC2F, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans l'accord expresse d'AC2F. Toutefois, AC2F se réserve le droit de n'accepter toute demande d'inscription de stages interentreprises que dans la limite des places disponibles.

Article 2 : Prix de la formation

Les prix des formations sont ceux figurant sur l'offre, en cours de validité. Ils comprennent les frais d'animation et ainsi que la fourniture d'un support de cours par stagiaire. Sont exclus les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du stagiaire. Cependant, le prix des repas peut être ajouté en accord avec les deux parties. Les prix sont exprimés en Euros hors TVA. Le montant des taxes est à la charge du client, aux valeurs légales en vigueur.

Article 3 : Convocation - Confirmation de la réalisation de l'action formation

Une convocation est adressée, à l'avance, à l'employeur pour transmission à chaque participant. Elle indique les renseignements concernant la session (dates, lieu, horaires, règlement intérieur...). Cette convocation tient lieu de confirmation de réalisation de stage.

Article 4 : Modalités de déroulement de l'action de formation professionnelle

4.1. Il est convenu que l'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui doit être assuré par le formateur. L'action de formation se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis aux stagiaires, et ce, suivant une alternance d'exposé théorique et pratique. L'action de formation se déroulera également en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le programme de l'élaboration du stage. Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. Le formateur remettra également un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à ladite action de formation professionnelle. Une feuille de présence sera signée par chacun des stagiaires permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.
4.2. AC2F s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, que ce soit pour des raisons de reconnaissance, de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention.
4.3. Pour les stages interentreprises, les stagiaires doivent se conformer au règlement intérieur d'AC2F.

Article 5 : Sanction de la formation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de la formation, il sera demandé à chaque stagiaire, à la fin de chaque session de formation telle que définie à l'article un de la présente Convention, de répondre à une évaluation des connaissances qui permettront de vérifier si les principes découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Les résultats de l'évaluation seront portés sur l'attestation de formation remise à chaque stagiaire postérieurement au stage à l'issue de la formation.

Article 6 : Facture et règlement

6.1. Le Client s'engage à procéder au règlement de ce prix directement ou indirectement par la voie d'une subrogation de AC2F dans les droits de l'entreprise à l'égard de l'organisme paritaire collecteur agréé auquel cette dernière règle sa participation au financement de la formation professionnelle continue. En l'absence de subrogation telle que définie à l'alinéa précédent, le Client s'engage à régler les factures émises par AC2F sous un délai défini à l'article 3 de la convention à compter de la réception desdites factures. En cas de subrogation, AC2F facturera directement l'organisme paritaire collecteur agréé précisé dans la commande. En cas de défaut de paiement de la part de l'organisme paritaire collecteur agréé, le Client s'engage à régler le prix de la formation directement à AC2F, et ce, dans un délai défini à l'article 3 de la convention à compter de la réception de la facture, et ce, quel que soit les raisons du défaut de paiement de la part de l'organisme paritaire collecteur agréé. Il appartient

au Client de s'assurer que la demande préalable a été faite dans les délais et de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'elle aura désigné. Tout retard de paiement, après mise en demeure préalable, entraine de plein droit une pénalité de retard qui sera calculée et due, mensuellement, avec un intérêt annuel égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur l'échéance prévue, qui correspond au minimum prévu par la loi. Les éventuels frais de recouvrement seront à la charge du Client.
6.2. Il est précisé qu'aucune somme ne peut être exigée du Client stagiaire particulier avant l'expiration du délai de rétractation prévues à l'article L. 6353–5 du code du travail et rappeler à l'article 1 du présent contrat. Il est également précisé qu'il ne peut être payé, à l'expiration du délai cité à l'article 3 du présent contrat, une somme supérieure à 30 % du prix convenu ci-dessus. Le solde donnera lieu à Échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation et ce suivant le calendrier prévu au contrat.

Article 7 : Duplicata des documents de formation

Sur demande écrite, AC2F peut délivrer un duplicata des cartes attestations de formation et avis émis après l'action de formation, pendant une période correspondant à la validité de la formation. La délivrance d'un duplicata pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 8 : Indemnité en cas de dédit

8.1. Toute annulation ou report du Client doit être confirmé impérativement par courrier à AC2F.
Selon les dispositions contractuelles ou, par défaut jusqu'à une date précédent de 10 jours la date fixée pour le début de la formation, le Client conserve la faculté de reporter ou d'annuler l'inscription d'un ou plusieurs stagiaires pour les formations « interentreprises », la réalisation d'une ou plusieurs formations « intra-entreprises ».
Pour toute annulation intervenant entre le 5ème et le 9ème jour, AC2F facturera une indemnité de dédit représentant 50% du prix TTC de la formation inexécutée. Pour toute annulation inférieure à 5 jours, AC2F facturera une indemnité de dédit représentant 100% du prix TTC de la formation inexécutée. Il est précisé que cette indemnité de dédit ne peut pas être imputée sur la participation des entreprises au financement de la formation professionnelle continue.
8.2. AC2F se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans indemnités un Stage de Formation interentreprises si le nombre de participants n'est pas suffisant. Le Client peut alors, soit choisir une autre date dans le calendrier des Stages de Formations, soit annuler son inscription. AC2F ne pourra être tenu responsable des frais ou dommages conséquents à l'annulation d'un Stage de Formation ou à son report à une date ultérieure.

Article 9 : Inexécution totale ou partielle de l'action de formation

Conformément à l'article L. 6353–sept du code du travail, il est rappelé que si, par suite de force majeure dûment reconnu, le Client stagiaire particulier est empêché de suivre la formation jusqu'à son terme, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensé sont payés à AC2F à due proportion de leur valeur prévue au contrat. Il est rappelé que, en application de l'article L. 6354–1 du code du travail, toute inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation entraîne l'obligation pour AC2F de rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que tout inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable au Client ou à son salarié stagiaire de la formation professionnelle entraînera l'obligation pour le Client de verser à AC2F une pénalité contractuelle correspondant à 100 % du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer le préjudice économique subi par AC2F ; cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputée l'obligation des entreprises consistant à participer au financement de la formation professionnelle.

Article 10 : Droits de Propriété

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces Stages de Formation ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit d'AC2F.

Article 11 : Responsabilité d'AC2F

L'obligation souscrite par AC2F, dans le cadre de ses Stages de Formation, constitue une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Lorsque les travaux pratiques afférents au Stage de Formation seront effectués par le personnel du Client sur son matériel, AC2F ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages causés au dit matériel. En aucun cas la responsabilité d' AC2F ne pourra être engagée à quelque titre que ce soit, au titre du contenu des cours et/ou formations et/ou conseils dispensés par le(s) partenaire(s) extérieur(s) tel(s) que visé(s) à l'article 4 paragraphe 4.2.

Article 12 : Limitation de Responsabilité

AC2F et le Client ne pourront voir leur responsabilité engagée l'un envers l'autre pour tous dommages indirects de quelque nature que ce soit, incluant notamment la perte de profits, de revenus, d'usage, ou de données découlant de l'accomplissement des services en application des Conditions Générales et/ou du Bon de Commande.

Article 13 : Confidentialité

AC2F, et ses éventuels sous-traitants, s'engagent à ne divulguer aucune information recueillie à des tiers, sauf lorsque les textes légaux, ou réglementaires et/ou les dispositions contractuelles en vigueur l'y autorisent tant au niveau national qu'au niveau communautaire.

Article 14 : Références Commerciales

Le Client autorise AC2F à faire figurer le nom et/ou logo de le Client sur une liste de références commerciales, sauf mention explicite de la part de celle-ci.

Article 15 : Applicable/Juridiction Compétente

Les présentes sont soumises au droit français. A défaut d'accord amiable entre les Parties pour tout différent relatif à l'interprétation, l'exécution des présentes, il est fait expressément attribution de compétence au Tribunal de Bordeaux.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

SEIRICH
Évaluer le risque chimique

Apprenez à maitriser l'outil SEIRICH d'évaluation du risque chimique

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7h00)

Pour qui ? Technicien/Responsable HSE, Service de santé au travail, … Acteurs en charge de la prévention du risque chimique.

Prérequis : connaissance de base sur le risque chimique serait préférable (CLP, FDS). Il est préférable que les stagiaires aient préalablement suivi l'auto formation en ligne de l'INRS « Acquérir les notions de base sur les produits chimiques ».

Objectifs

- Connaitre les différents paramètres pris en compte dans l'évaluation des risques chimiques par SEIRICH,
- Savoir utiliser le logiciel SEIRICH en niveau 2(utilisateur intermédiaire),
- Maîtriser et manipuler les différents paramètres pris en compte par le logiciel pour l'évaluation du risque chimique,
- Permettre de construire un plan d'actions de prévention pertinent et adapté.

PROGRAMME

INTRODUCTION ET NOTIONS INDISPENSABLES

- Enjeux et la prévention du risque chimique,
- Evaluation du risque chimique,
- Réglementation française,
- Notions indispensables.

PRESENTATION SEIRICH et SEIRICH WEB

- Contexte,
- Niveaux,
- Site web,
- Logiciel.

METHODOLOGIE SEIRICH

- Inventaire,
- Hiérarchisation des potentiels de risques,
- Evaluation des risques résiduels,
- Pondération par les EPI,
- Expertise (niveau 3),
- Planification.

OUTILS ET FONCTIONNALITES

- Editeur de fiche de poste,
- Exploitation des données,
- Editeur d'étiquette,
- Outil de simulation,
- Import/Export.

EXERCICE PRATIQUE SUR ORDINATEUR

- Mise en situation en évaluant le risque chimique sur deux tâches/situations de travail,
- Documentation de l'INRS, les outils informations et outils de modélisation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Supports de présentation, projection présentation avec vidéoprojecteur, exercice pratique sur ordinateur avec accès internet. Chaque stagiaire devra disposer d'un ordinateur.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue René Antoune
33320 EYSINES

Siret : 488 775 966 00036 - APE : 7022Z - N° Déclaration activité 72330686333 - N° TVA Intracommunautaire FR56 488775966

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Risques ATEX :

Risques liés aux atmosphères explosives

Taux de réussite 100%

Durée

½ journée (3h30)
Recyclage : 3 ans

Pour qui ? Prérequis :

Techniciens de maintenance, électriciens ou non, salariés de l'entreprise ou des entreprises extérieures (dépannage, maintenance, installation...) travailleurs temporaires, toute personne appelée à intervenir en zone ATEX sur du matériel certifié ATEX.

Sans

Objectifs

- Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions,
- Adapter son comportement à l'environnement ATEX.

PROGRAMME

GÉNÉRALITÉS SUR LES ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES

- Le mécanisme de l'explosion.

DÉFINITION DES ZONES ATEX

- Les différentes zones,
- La signalisation.

RAPPEL SUR LES MATÉRIELS UTILISABLES EN ZONE

- Rappel succinct des règles associées aux modes de protection,
- Les différents modes de protection du matériel.

RÈGLES D'INTERVENTION A RESPECTER EN ZONE ATEX

- Règles générales d'intervention en zones ATEX,
- Règles spécifiques d'intervention en zones ATEX.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM, Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Exposés, Retour d'expérience, Débat.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Sensibilisation et Utilisation de produits chimiques

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7h00)

Pour qui ? Prérequis : Toute personne exposée directement ou indirectement à des produits chimiques (nettoyage, stockage, entretien, fabrication). **Sans**

Objectifs

- Connaître et reconnaître les dangers des produits chimiques,
- Adopter les bons comportements (gestes et réflexes) face aux dangers des produits,
- Utiliser les bons Équipements de Protection Individuelle,
- Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident en limitant les conséquences.

PROGRAMME

CONNAISSANCE DES DANGERS CHIMIQUES

- Les différentes familles de produits chimiques,
- Les dangers (agressivité, toxicité, réactivité), symboles et pictogrammes,
- Les produits agressifs,
- Les produits toxiques et nocifs,
- Les produits inflammables et explosifs,
- Les produits cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction,
- Et à la maison ?

IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUE

- Analyse des risques liés aux opérations de : stockage, transport, transvasement, mélange, utilisation, élimination.

S'INFORMER SUR LES PRODUITS UTILISÉS

- Savoir lire et comprendre une étiquette,
- Connaître les fiches de données de sécurité (FDS).

PRÉVENTION ET PROTECTION

- Les bonnes pratiques,
- Les règles de comptabilité,
- Les équipements de protection collective : aspiration, rétention, distribution automatique, détection, alarmes,
- Les équipements de protection individuelle : gants, visière, lunettes, combinaison, tablier, masques.

SAVOIR RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

- Les déversements accidentels,
- Les fuites,
- Les brûlures, l'inhalation ou l'ingestion.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Habilitation électrique - Les fondamentaux

aux de réussite
100%

Durée 5 jours (35h00)

Pour qui ? Prérequis :
Opérateurs, agents techniques, agents d'entretien
Personnels en reconversion professionnelle
Scolaires : cours de technologies, physique.
Apprenti en électricité
Sans

Objectifs

- Connaître les grandeurs physiques : tension, intensité, résistance (loi d'Ohm), puissance et énergie.
- Comprendre l'origine du courant continu, alternatif et l'effet d'induction magnétique.
- Concevoir et câbler des montages électriques usuels.
- Utiliser les appareils de mesure : multimètres...

PROGRAMME

JOURS 1 & 2 - ELECTRICITÉ

- Le courant électrique, corps conducteurs, corps isolants, intensité, tension, résistance, puissance, Loi d'Ohm, association de résistance, protection des individus, exercices théoriques.

JOUR 3 – LES APPAREILS DE MESURE / PROTECTION DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES

- Mode d'exploitation des appareils suivants : ampèremètre, voltmètre, ohmmètre, multimètre ...
- Norme NF C 15 100, description technologique des conditions d'utilisation, matériel de protection : fusible, disjoncteur, rôle du neutre, relais magnétothermique.

JOUR 4 - PRATIQUE

- Concevoir et câble des montages électriques usuels (va et vient, télérupteur, commande chauffe-eau)

JOUR 5 – EXERCICES – ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

- Mise en situation pratique avec le matériel du formateur et idéalement sur un site client

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques.
- Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Habilitation Electrique

Norme NF C 18-510 - B0/H0V (Tronc commun n°1) ou Chargé de chantier B0, H0V

Taux de réussite 100%

Durée

B0/H0V : 1 jour (7h00)
B0/H0V : 1,5 jour (10h30)
Chargé de chantier

Pour qui ? Prérequis :

Tout salarié non électricien exécutant ou Chargé de Chantier travaillant à proximité ou dans des installations électriques.

Sans

Objectifs

- **Tronc commun n°1 :**
  Connaître les dangers de l'électricité,
  Connaître les distances et les zones d'environnement,
  Connaître la limite des opérations d'ordre non électrique,
  Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque,
  Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.
- **Module Chargé de Chantier :**
  Connaître les dangers de l'électricité,
  Connaître les distances et les zones d'environnement,
  Connaître la limite des opérations d'ordre non électrique.

PROGRAMME

TRONC COMMUN N°1

NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ

- Grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.

RISQUES ÉLECTRIQUES

- Électrisation, électrocution, brûlure, incendie et explosion,
- Risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

DOMAINES DE TENSION ET HABILITATIONS

- Zones d'environnement et limites, principes et définitions des symboles d'habilitation.

MOYENS DE PRÉVENTION

- Prescriptions associées aux zones de travail, Protections collectives.

SECOURS

- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE CHARGÉ DE CHANTIER

DOCUMENTS ET ACTEURS CONCERNÉS PAR LES TRAVAUX

- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et sa fonction,
- Identifier les acteurs concernés.

LIMITES DE L'HABILITATION CHIFFRE « 0 »

- Appliquer les prescriptions de cette habilitation. Définir et mettre en place la zone de travail. Faire appliquer les instructions de sécurité. Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Mise en pratique, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Habilitation Electrique

BS, BE/HE Manœuvre – Norme NF C 18-510

Taux de réussite **100%**

Durée 2 jours (14h00)

Pour qui ? Prérequis : Tout salarié non électricien réalisant des interventions sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32A courant alternatif), réalisant des manœuvres de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique, mettre hors ou sous tension un équipement... Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Sans

Objectifs

- **Tronc commun n°1 :**

  Connaître les dangers de l'électricité,
  Connaître les distances et les zones d'environnement,
  Connaître la limite des opérations d'ordre non électrique, les appareillages électriques,
  Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque,
  Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

- **Module BS :**

  Connaître la limite des interventions BT élémentaires et les procédures d'intervention,
  Réaliser une intervention de remplacement, de raccordement (mise hors tension + VAT).

- **Module BE/HE Manœuvre :**

  Connaître la limite des manœuvres,
  Réaliser des manœuvres d'exploitation ou de consignation.

PROGRAMME

TRONC COMMUN N°1

NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ

- Grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.

RISQUES ÉLECTRIQUES

- Électrisation, électrocution, brûlure, incendie et explosion,
- Risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

DOMAINES DE TENSION ET HABILITATIONS

- Zones d'environnement et limites, principes et définitions des symboles d'habilitation.

MOYENS DE PRÉVENTION

- Prescriptions associées aux zones de travail, Protections collectives

SECOURS

- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

Taux de réussite 100%

PROGRAMME (SUITE)

MODULE BS

- Limites de l'habilitation BS,
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique.

  Identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations nécessaires. Respecter les instructions données. Rendre compte de son activité.

- Fonctions des matériels électriques des domaines de tension TBT, BT,
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation,
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit Mettre hors/sous tension, réaliser la VAT,
- Procédures de remplacement et de raccordement.

MODULE BE/HE MANŒUVRE

- Matériels électriques des domaines de tension TBT, BT et ou HTA dans leur environnement,
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation,
- Limites de l'habilitation BE/HE Manœuvre,

  Réaliser des manœuvres.

- Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation ou au chargé de consignation,

  Identifier les responsables. Respecter les instructions, rendre compte de son activité.

- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres,

  Respecter et faire respecter les instructions de sécurité. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

- Validation de la formation.

  Évaluation des connaissances théoriques et pratiques. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Mise en pratique, Support pédagogique remis au stagiaire.

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Habilitation Electrique

Norme NF C 18-510
B1, B1V, BE Essai, B2, B2V - H1, H1V, H2, H2V, BR, BC, HC

Taux de réussite **100%**

Durée
Initial : 3 jours (21h00)
Recyclage : 1,5 jour (10h30)

Pour qui ? Prérequis :
Tout salarié électricien exécutant ou Chargé de Chantier travaillant sur les installations électriques, dépannant, entretenant, consignant un ouvrage électrique, recherche de pannes, mesures, essais, manœuvres ...
Expérience professionnelle ou diplôme en électricité

Objectifs

Tronc commun n°2 :
- Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement,
- Connaître les limites des opérations d'ordre électrique en présence de pièces nues sous tension,
- Connaître les titres d'habilitation et le rôle de chacun,
- Connaitre les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et la VAT,
- Savoir se déplacer, travailler dans cet environnement et réagir en cas d'accident ou d'incendie.

Module Exécutant B1, B1V, BE Essai, H1, H1V et Chargé de travaux B2, B2V, H2, H2V :
- Savoir appliquer la prévention du risque électrique,
- Savoir préparer et assurer la direction de travaux confiés à des exécutants,
- Savoir réaliser une deuxième étape de consignation.

Module Chargé d'intervention BR :
- Savoir réaliser un dépannage avec nécessité de consignation,
- Savoir réaliser une connexion, déconnexion et une pose de nappe.

Module Consignation BC, HC :
- Savoir assurer la consignation en une étape,
- Savoir rédiger les documents nécessaires.

PROGRAMME

TRONC COMMUN N°2

NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ
- Grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.

RISQUES ÉLECTRIQUES
- Électrisation, électrocution, brûlure, incendie et explosion,
- Risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

DOMAINES DE TENSION ET HABILITATIONS
- Zones d'environnement et limites, principes et définitions des symboles d'habilitation et des opérations associées.

MOYENS DE PRÉVENTION
- Principes généraux de prévention, Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et VAT, Prescriptions associées aux zones de travail, Protections collectives, EPI.

SECOURS
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE EXÉCUTANT B1, B1V, H1, H1V ET CHARGÉ DE TRAVAUX B2, B2V, H2, H2V :
- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique,
- Rôle du Chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Prescriptions d'exécution des travaux, fonctions des matériels électriques,
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

MODULE CHARGÉ D'INTERVENTION BR :
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension,
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT,
- Opérations de Consignation et documents associés.

MODULE CONSIGNATION BC, HC :
- Documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux,
- Opérations de consignation à réaliser sur installations du client pour la Haute Tension (HTA),
- Régime de réquisition si nécessaire pour la Haute Tension.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

SST

(Sauveteur Secouriste du Travail)

Formation animée par un Formateur SST titulaire d'un certificat INRS à jour

Taux de réussite 98%

Durée

Initial : 2 jours (14h00) - Pauses comprises
Recyclage : 1 jour (7h30) - Pauses comprises

Pour qui ?

Toute personne de l'entreprise

Prérequis :

Sans

Objectifs

- Rendre le SST acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise,
- Rendre le SST capable de faire face à une situation d'accident de manière efficace et d'empêcher le sur-accident,
- Le SST doit être capable d'identifier les atteintes, d'alerter les secours, de les organiser et d'effectuer les premiers gestes de secours,
- Le SST doit savoir rendre compte à sa hiérarchie.

PROGRAMME

SITUER LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL DANS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL – LA PRÉVENTION

- Son rôle de sauveteur secouriste du travail et ses actions,
- Cadre juridique de son intervention,
- Principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession.

PROTÉGER

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement,
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même,
- Connaître l'alerte aux populations.

PRÉVENIR

- Repérer les dangers dans une situation de travail,
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

EXAMINER

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

DE FAIRE ALERTER À INFORMER

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime,
- Définir un moyen de prévention adapté au cas concret et conforme aux principes généraux de prévention.

CAS CONCRETS DE SYNTHÈSE

- Chaque apprenant réalise un cas concret de synthèse différent de celui qu'il a déjà réalisé avec deux autres stagiaires.

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Évaluation des connaissances permettant la délivrance d'une carte FORPREV et remise en main propre d'une attestation de stage.
  Habilitation INRS N° 1504125/2021/SST-01/O/01 en date du 23/09/2021 au 23/09/2026

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Les stagiaires seront mis en situation réelle permettant de mieux assimiler le comportement et les gestes. Nous disposons de 3 mannequins, nourrisson, enfant et adulte) et de nombreux autres supports (masques, désinfectant, trousse pharmacie, cassette...). Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Port de l'ARI
(Appareil Respiratoire Isolant)

Taux de réussite 97%

Durée

Initial : 1 jour (7h00)
Recyclage : ½ journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis :

Toute personne pouvant être amené, dans certaines circonstances à utiliser un Appareil Respiratoire Isolant dans le cadre de son activité professionnelle.

Aptitude médicale

Objectifs

- Connaître les différents types de matériels et acquérir la maîtrise de son utilisation en toute sécurité et en toutes circonstances,
- Recevoir une formation conformément à l'article R233-44 du Code du travail.

PROGRAMME

ACCIDENT ET RÉGLEMENTATION

- Types et circonstances d'accident, aspect réglementaire.

TRAVAUX OU INTERVENTIONS EN ATMOSPHÈRE CONFINÉE

- Procédures à respecter, contrôles à effectuer.

ATMOSPHÈRE NON RESPIRABLE

- Les différents types Processus d'intoxication, l'étiquetage des produits chimiques dangereux, les milieux hyperbares.

DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTIONS RESPIRATOIRES

- Protections filtrantes, protections intégrales (scaphandre), protections autonomes : Description technique, principes de fonctionnement, calcul de l'autonomie, l'entretien et remisage, les contraintes du porteur, les contrôles à réaliser, l'état de forme et de santé.

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

- Principes généraux, Évacuation.

EXERCICES DE MISE EN ŒUVRE DES APPAREILS

- Connaissances techniques de l'appareil respiratoire isolant, Procédure d'équipement et contrôles, Parcours spécial comprenant : Tests physiques, d'agilité, de concentration, de gestion du stress et respiratoire, Test de réaction à la coupure d'air et évacuation d'une victime, Contrôle de consommation d'air.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Parcours d'effort de l'ARI.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Équipier de Première Intervention

Taux de réussite 100%

Durée

½ journée (3h30)
ou 1 jour (7h00)

Pour qui ? Prérequis :

Tout personnel de l'entreprise désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail et aux règles de l'A.P.S.A.D.

Sans

Objectifs

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens d'extinction pour faire face à un feu.
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désigner le personnel, connaître leurs missions, les techniques et les consignes de sécurité.

PROGRAMME

MODULE INCENDIE

PARTIE THÉORIQUE

- Missions de l'E.P.I. (film : En équipe contre le feu),
- La réglementation,
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société,
- Le triangle du feu,
- Les modes de propagation du feu,
- L'alerte et alarme,
- La différence entre un feu et un incendie,
- Les classes de feu,
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles,
- Le permis de feu,
- L'effet des produits extincteurs sur un feu,
- Distance d'attaque du feu.

PARTIE PRATIQUE

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation (bac à gaz),
- Exercice des modes de propagation des fumées dans un local à l'aide d'un fumigène (si possible).

MODULE ÉVACUATION

PARTIE THÉORIQUE

- Techniques d'évacuation par rapport aux bâtiments,
- La définition et les missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité (film : évacuation),
- Conséquences d'une victime pour l'entreprise,
- Les fumées et l'homme,
- Les consignes de sécurité.

PARTIE PRATIQUE

- Dégagement d'une victime dans un local enfumé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Exercices d'apprentissage, Démonstrations par le formateur, Exercices pratiques sur feu, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Sécurité incendie - Manipulation Extincteurs

Taux de réussite 100%

Durée
½ journée (3h30)
ou 1 jour (7h00)

Pour qui ?
Tout salarié de l'entreprise

Prérequis :
Sans

Objectifs

- Connaître le feu,
- Savoir utiliser les moyens d'extinction,
- Savoir donner l'alerte.

PROGRAMME

LA DÉFINITION DU FEU

- La Combustion,
- Le Triangle du feu,
- Les différentes classes de feu.

LE COMBAT DU FEU

- Matériel d'extinction,
- Agents extincteurs,
- Modes de propagation.

EXERCICES SUR FEUX RÉELS SOUS FORME DE SCÉNARIOS AVEC UTILISATION DE TOUS TYPES D'EXTINCTEURS

- Techniques d'approches et d'attaques des feux de classes A, B et C :

  Extinction de feux secs/solides : bois, carton, papiers ...
  Extinction de feux gras/liquides : gazole, alcool, essence ...
  Extinction de feux de gaz : butane, propane...

- Extinction de boîtier électrique,
- Conduite à tenir sur feu de personne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

GESTES ET POSTURES

Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pour le lever-porter-déposer occasionnel de charges et de personnes

Taux de réussite 100%

Durée

½ journée (3h30)
ou 1 jour (7h00)

Pour qui ? Prérequis :

Tout salarié de l'entreprise réalisant des manutentions manuelles occasionnelles de charges et de personnes

Sans

Objectifs

- Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à l'activité physique,
- Identifier et caractériser les risques liés à la manutention manuelle occasionnelle de charges en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain,
- Connaître les conditions préalables à toute activité physique de travail,
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents, en fonction de la situation de travail.

PROGRAMME

PLACE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE TRAVAIL

- Qu'est-ce que l'activité physique ?
- Qu'est ce qu'une personne mobilise, met en jeu pour faire son travail ?
- Définitions de base (accident du travail, maladie professionnelle, TMS, TF, TG...),
- Statistiques nationales,
- Conséquences pour le salarié et l'entreprise (coût humain, social et financier).

FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME HUMAIN

- Corps humain et son fonctionnement,
- Facteurs agissant sur la santé,
- Facteurs aggravants des TMS,
- Lésions au niveau de la colonne vertébrale,
- Troubles au niveau des membres supérieurs et facteurs les influençant.

CONDITIONS PRÉALABLES À TOUTE ACTIVITÉ PHYSIQUE DE TRAVAIL

- Identification de ce qui est ou non répétitif,
- Utiliser des vêtements adaptés (gants, chaussures de sécurité, vêtements de travail),
- Ajuster son effort en fonction de ses capacités.

APPLICATION DES PRINCIPES DE BASE DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Évaluer l'action à mener (nature de la charge ou de la personne, du trajet...),
- Plier les jambes, garder le dos droit, s'approcher de la charge,
- Assurer l'équilibre,
- Utiliser les points d'appui.

} Exercices en sous groupes ou ateliers

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Support pédagogique remis au stagiaire, Objets de formes, de poids et de volumes différents, mannequin de l'INRS.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Jointage sécurité

Taux de réussite 100%

Durée ½ journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis : Toute personne dirigeant une opération jointage, ou amenée à changer, monter, déposer ou stocker des joints (tuyauteurs, instrumentistes, électriciens...)

Sans

Objectifs

- Connaître les critères permettant d'obtenir un jointage étanche et connaître les procédures d'exécutions.

PROGRAMME

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- De l'employeur, du préposé.

DÉFINITION DE L'ACTE « JOINTAGE » ET IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

- Démarche générale d'une opération jointage, méthode d'intervention,
- Reconnaissance des éléments d'assemblage et de serrage.

CONSÉQUENCES RÉSULTANT D'UNE MAUVAISE OPÉRATION

- Arrêt d'unité ou d'installation, détérioration, feu ou explosion,
- Accident humain et matériel, quelques exemples.

PRÉPARATION DES TRAVAUX

- Risques liés aux produits chimiques,
- Assurer la sécurité de votre intervention,
- Procédures administratives et moyens de prévention et de protection à prévoir.

RÈGLES DE PLATINAGE

- Platinage de sécurité,
- Exécution, modification et vérification du platinage et du déplatinage,
- Platinage d'épreuve et de mise à disposition.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Contrôle de connaissances sous forme de QCM

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Sécurité au travail et prévention des risques

Préparation Habilitation Mécanique M0, M1, M2, MR, MC

Taux de réussite 100%

Durée ½ journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis : Toute personne pouvant intervenir sans surveillance à proximité ou sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques.

Sans

Objectifs

- Connaître les risques mécaniques et thermodynamiques
- Connaître et Appliquer les mesures de prévention à proximité d'ouvrages présentant des risques mécaniques et thermodynamiques
- Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique M0

PROGRAMME

INTRODUCTION \ OBJECTIFS

- Statistiques, Définitions,
- Responsabilité pénale,
- Obligations employeur, employés,
- Habilitations et domaine d'utilisation,
- Acteurs de la prévention.

RISQUES EN MILIEU INDUSTRIEL

- Risques mécaniques et thermodynamiques,
- Risques dus aux machines et ouvrages,
- Travaux en hauteur, Produits dangereux,
- Atmosphères dangereuses et espaces confinés,
- Incendies et explosions, Équipements de travail,
- Manutentions manuelles et mécaniques,
- Identification et signalisation.

ORGANISATION ET MISE EN SÉCURITÉ

- Objectifs de la mise en sécurité,
- Terminologie et définitions,
- Méthodologie de mise en œuvre des consignations (électrique, mécanique, fluide)
- Risques persistants : énergie résiduelle, mesurages.

MOYENS DE PRÉVENTION

- Protections individuelles et collectives,
- Plan de prévention, Fiches de consignation,
- Rôles et missions des intervenants, Régimes d'intervention,
- Appareils de contrôle et de suivi.

RÉACTIVITÉ/CONDUITE À TENIR EN CAS DE SITUATION DE TRAVAIL DÉGRADÉE

VALIDATION DE LA FORMATION

- Contrôle individuel des connaissances à l'issue de la formation. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Mise en pratique, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

MANAGEMENT
QUALITÉ
HYGIÈNE
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 1

Taux de réussite 98%

Durée

1 jour (7 h00)
Validité de 3 ans

Pour qui ?

PREREQUIS

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel, Personnel exécutant,
Pré requis pour la formation Niveau 2
Aucun pour un initiale/ Renouvellement etre a jour de son N1

Objectifs

- Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel ,
- Comprendre les risques liés à l'activité industrielle, les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises,
- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées ,
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents,
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité

PROGRAMME

Organisme labellisé par FRANCE CHIMIE

du 05/05/2022 au 05/05/2025

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SÉCURITÉ

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection,
- Statistiques sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles,
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle,
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

RISQUES ET MOYENS DE PRÉVENTION / PROTECTION

- Circulation et accès aux sites, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion (ATEX), Electricité, Risque machines, Risque thermique (points chaud / froid), Bruit, vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre ;
  Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, Pression et nettoyage haute pression, Rayonnements ionisants et non ionisants, Sablage, Risque biologique et légionnelle, Travaux à proximité de voies ferrées, Risque d'appontements ...

ORGANISATION DE LA PRÉVENTION LORS DES INTERVENTIONS

- Le Plan de Prévention,
- Les Autorisations de travail et les différents permis,
- Les consignes et les modes opératoires,
- La Consignation et déconsignation.

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1

- Nécessité de préparer le travail, de respecter les mesures de plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis spécifiques,
- Réactivité, conduite à tenir en cas d'écart avec les mesures ou de situation dégradée,
- Le Droit de retrait devant danger grave et imminent,
- Conséquences du non-respect des procédures et des consignes et de la non qualité du travail

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Évaluation individuelle des connaissances par QCM avec correction collective (20 questions dont 2 éliminatoires (Note ≥ 15/20). A l'issue du test et après validation, une attestation de stage et une carte individuelle avec photo d'une durée de validité de 4 ans sera remise au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Divers documents techniques en exemples, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2

Taux de réussite 99%

Durée

2 jours consécutifs (14 h00)
Validité de 4 ans

Pour qui ? Prérequis :

Personnel encadrant des opérateurs N1 intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation...)

Niveau 1 en cours de validité Maîtrise du français lu, écrit, parlé

Objectifs

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels,
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, et les responsabilités civile et pénale,
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées,
- Acquérir une culture sécurité.

PROGRAMME

Organisme labellisé par FRANCE CHIMIE
du 05/05/2022 au 05/05/2025

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SÉCURITÉ

- Accident du Travail et Maladie Professionnelle,
- Contexte réglementaire,
- Responsabilité pénale,
- Acteurs internes et externes de la sécurité.

RÔLE ET MISSIONS DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 2

- Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice,
- Préparer et organiser le travail,
- Communiquer et expliquer aux intervenants les documents,
- Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention,
- Être réactif à tout changement de la situation de travail,
- Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent.

ÉVALUATION DES RISQUES ET DÉFINITION DES MESURES DE PRÉVENTION / PROTECTION

- Identifier des risques et moyens de prévention,
- Méthodologie d'analyse de risques,
- Étude de cas : Évaluation des risques des différentes familles de risques abordées en Niveau 1 : Circulation et accès aux sites, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion (ATEX), Electricité, Risque machines, Risque thermique (points chaud / froid), Bruit, vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre, Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, Pression et nettoyage haute pression, Rayonnements ionisants et non ionisants, Sablage, Risque biologique et légionnelle, Travaux à proximité de voies ferrées, Risque d'appontements ...

PLAN DE PRÉVENTION

- Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés
- Analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés
- Rédaction d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Évaluation individuelle des connaissances avec correction collective : 10 questions sous forme de QCM dont 1 éliminatoire et 10 questions ouvertes dont 2 éliminatoires (Note ≥ 15/20).
- A l'issue du test et après validation, une attestation de stage et une carte individuelle avec photo d'une durée de validité de 4 ans sera remise au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Divers documents techniques en exemples, Étude de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité et environnement

CSE comité sociale économique
CSSCT Commission santé, sécurité et des conditions de travail

Taux de réussite 100%

Durée 3 jours (21h00) - de 300 salariés

Pour qui ? Membres ou futur membres du CSE/ CSSCT, dirigeant et services RH

Prérequis : **Sans**

Objectifs

- Connaître le rôle et le fonctionnement d'un CSE - CHSCT,
- Initier aux méthodes et outils d'analyse des risques au poste de travail,
- Connaître les principes de la construction d'une action de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

PROGRAMME

PRISE DE CONTACT

- Tour de table et attentes des stagiaires,
- Objectifs de la formation ,
- Présentation de la formation,
- Organisation de la formation.

Attribution du CSE/CSSCT

- Missions économiques et sociales
- Missions en matières de santé, sécurité et conditions de travail
- Missions sur les activités sociales et culturelles
- Commission

POUVOIRS ET PRÉROGATIVES

- Cadre historique et pénal : la sécurité, la prévention et la santé physique et mentale des conditions du travail,
- Réglementation du CSE - CHSCT (rôle, mission...),
- L'hygiène : le service de santé au travail, l'évolution du suivi médical et des MP,
- Accident de travail et maladie professionnel (Définition, Cotisations AT et MP et compte employeur),
- Acteurs de prévention internes et externes (rôles, responsabilités et intervention).

PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE

- Risques dans l'entreprise : généraux, spécifiques ou entreprises extérieures,
- Principes et méthodes d'évaluation des risques (CARSAT),
- Document unique (Intégration de la pénibilité),
- Principes Généraux de Prévention
- Gestion des entreprises extérieures (plan de prévention, PPSPS),
- Visites et rapports CSE - CHSCT,
- Étude de cas : formulation du risque, cotation du risque, mesures de prévention.

ACCIDENT DE TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE & SAVOIR COMMUNIQUER

- Enquête du CSSCT,
- Analyse de l'accident par la méthode de l'arbre des causes,
- Étude pratique d'accident,
- Communication dans l'entreprise,
- Préparation : l'organisation et la participation aux réunions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Pédagogie active et participative,
- Échanges et transferts d'expériences,
- Questionnaire, études de cas, jeux de rôles.

AUXILIAIRES PÉDAGOGIQUES :

- Tableau de papier, Vidéoprojecteur,
- Supports papiers (documents pédagogiques de soutien),
- Un support pédagogique est remis à chaque participant (synthèse de stage),
- Une bibliographie.

Agrément DREETS 2020

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue René Antoune
33320 EYSINES

Siret : 488 775 966 00036 - APE : 7022Z - N° Déclaration activité 72330686333 - N° TVA Intracommunautaire FR56 488775966

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Évaluer Les Risques Professionnels

Taux de réussite 100%

Durée 2 jours (14h00)

Pour qui ? Tout personnel

Prérequis : **Sans**

Objectifs

- Comprendre la législation en vigueur,
- Acquérir les outils permettant de réaliser l'évaluation des risques,
- Rédiger le « Document Unique »,
- Exploiter les résultats de l'évaluation des risques,
- Bâtir un plan d'action adapté - Comprendre la législation en vigueur.

PROGRAMME

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Législation du document unique,
- Rôle et responsabilité de chacun,
- Responsabilité pénale et civile,
- Obligations de l'entreprise.

ÉVALUATION DES RISQUES

- Vocabulaire : danger, exposition, risque et protection,
- Définition des risques,
- Les points du document unique,
- Identification et Méthodes de recensement des risques,
- Bien mener l'identification : approche par l'activité, approche par les dangers,
- Utilisation des connaissances internes et de l'expérience,
- Différentes étapes de la démarche,
- Connaissance de toutes les évaluations mesurables obligatoires.

FORMALISER L'ÉVALUATION DANS LE « DOCUMENT UNIQUE »

- Choix du support et les différentes présentations du document unique,
- Rédaction du document en fonction des informations recueillies,
- Conditions d'actualisation,
- Processus de validation et de mise à jour,
- Outils de suivi,
- Mise en œuvre de méthodes d'évaluation,
- Prise en compte des évaluations réglementées (mesures).

DE L'ÉVALUATION À LA PRÉVENTION

- Le document unique comme base à la prévention des risques,
- Principes généraux de la prévention,
- Actualisation du « document unique »,
- Moyens à mettre en œuvre,
- Construction d'un programme d'action.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

PRAP

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le milieu industriel ou médical

Formateur PRAP IBC titulaire d'un certificat INRS à jour

Taux de réussite 100%

Durée 2 jours (14h00)

Pour qui ? Tout salarié de l'entreprise.

Prérequis : **Sans**

Objectifs

- Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à l'activité physique,
- Identifier et caractériser les risques liés à la manipulation, au transport manuel de charges, aux postures de travail et aux gestes répétitifs, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain,
- Identifier les éléments déterminants des gestes et des postures,
- Proposer des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés,
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents, en fonction de la situation de travail.

PROGRAMME

PLACE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE TRAVAIL

- Qu'est-ce que l'activité physique ?
- Qu'est ce qu'une personne mobilise, met en jeu pour faire son travail ?
- Définitions de base (accident du travail, maladie professionnelle, TMS, TF, TG...),
- Statistiques nationales et de l'entreprise,
- Conséquences pour le salarié et l'entreprise (coût humain, social et financier).

FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME HUMAIN

- Corps humain et son fonctionnement,
- Facteurs agissant sur la santé,
- Facteurs aggravants des TMS,
- Lésions au niveau de la colonne vertébrale,
- Troubles au niveau des membres supérieurs et facteurs les influençant.

ÉLÉMENTS QUI DÉTERMINENT LES GESTES ET LES POSTURES DE TRAVAIL

- Qu'est ce qu'un déterminant de l'activité physique ?
- Observer et citer des gestes et postures courants,
- Locaux de travail et hygiène industrielle,
- Organisation des manutentions (limiter la manutention, utilisation d'engins, EPI).

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DIMENSIONNEL DES POSTES DE TRAVAIL

- Principes guidant la conception des postes et des outils de travail,
- Avantages et inconvénients du travail musculaire dynamique et statique,
- Principes d'aménagement du poste de travail nécessitant la position debout et assise,
- Zone de travail optimale et la zone de préhension maximale.

OBSERVER ET ANALYSER UNE SITUATION DE TRAVAIL POUR PROPOSER DES AMÉLIORATIONS

- Exercice en sous groupe sur une mise en situation (cas filmé, sur papier ou visite sur site).

EN OPTION :

Principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pour le lever-porter-déposer occasionnel de charges.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

Habilitation INRS 1504123/2021/Prap-IBC-01/O/01 du 23/01/2021 au 23/09/2026

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Analyse d'accident par la méthode de l'arbre des causes

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7h00)

Pour qui ? Prérequis : Cadres, Agents de maîtrise, membres du CSE, responsable, chargé ou animateur de sécurité.
Sans

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'analyser les accidents du travail,
- Rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail,
- Acquérir et maîtriser la méthodologie de construction d'un arbre des causes pour l'analyse des accidents et incidents,
- Connaître les règles de prévention à appliquer,
- Savoir choisir et évaluer des solutions.

PROGRAMME

DÉFINITION DU MÉCANISME DE L'ACCIDENT

- Éléments composant la situation de travail,
- Le mécanisme de l'accident,
- Les incidents ou presque accidents.

ÉTUDE DE L'ACCIDENT

- Le phénomène accidentel,
- La place du compte rendu,
- Ce qu'il faut éviter.

MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE PAR L'ARBRE DES CAUSES

- Principe de fonctionnement,
- Recueil et enregistrement des témoignages,
- L'enquête, Construction de l'arbre des causes,
- Observation de la situation de travail,
- Méthode QQOQCP,
- Le témoignage relatif à l'accident,
- Constituer un groupe de travail : sa composition et son fonctionnement,
- L'établissement du compte rendu : sa structure, rédaction du formulaire.

RECHERCHE DES CAUSES ET DYSFONCTIONNEMENT

ACTIONS DE PRÉVENTION ET MESURES À PRENDRE

- Immédiate,
- A moyen et long terme,
- Transmission sur plusieurs sites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Plan De Prévention

Taux de réussite 100%

Durée ½ Journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis : Tout responsable chargé de la sécurité lors d'intervention dans une entreprise utilisatrice ou utilisant les services d'entreprises extérieures, Chefs de projet, chargés de travaux, animateurs sécurité.
Sans

Objectifs

- Comprendre les obligations réglementaires,
- Connaître les méthodes pratiques qui gèrent la sécurité dans les relations avec les entreprises extérieures,
- Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que donneur d'ordre,
- Etre capable de rédiger un plan de prévention, des permis de travail ou un protocole de sécurité.

PROGRAMME

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Le décret du 20/02/92, l'arrêté du 26/04/96, la loi du 31 Décembre 193,
- Responsabilité civile et pénale,
- Obligations de l'entreprise.

PRÉVENTION

- Vocabulaire : danger, exposition, risque, prévention, protection,
- Définition des risques,
- Plan de prévention,
- Protocole sécurité,
- Autorisation de travail, permis.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Obligations des donneurs d'ouvrage des entreprises et de leurs sous-traitants,
- Le cahier des charges « sécurité »,
- Travail à l'aide d'intérimaires.

MÉTHODES PRATIQUES

- Plan de prévention,
- Protocole de sécurité,
- Autorisation de travail.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire,
Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Permis de Feu

Taux de réussite 100%

Durée ½ Journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis : Personnel effectuant des travaux par Points Chauds et personnel délivrant des Permis de Feu.
Sans

Objectifs

- Connaître la réglementation relative au permis de feu,
- Évaluer les risques liés aux travaux par points chauds,
- Organiser l'intervention en toute sécurité,
- Être capable de rédiger un permis feu.

PROGRAMME

RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS AU NIVEAU DU PERMIS DE FEU

- Le décret du 20/02/92, l'arrêté du 26/04/96, la loi du 31 Décembre 193,
- Responsabilité civile et pénale,
- Obligations de l'entreprise.

IDENTIFICATION DES RISQUES LIES AUX TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

- Le feu, la combustion : la théorie du Triangle du feu,
- Explosion des gaz et des poussières,
- Particules incandescentes,
- Conduction et rayonnement thermique,
- Etat du matériel,
- Bouteilles de gaz.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION APPROPRIÉES

- Éloignement des matériels mobiles,
- Protection des matériels fixes,
- Protection des sols, murs, tuyauteries, caillebotis, plafonds : cabane de soudeur,
- Surveillance du chantier,
- Équipements de protection individuelle.

MISE EN ŒUVRE DU PERMIS DE FEU

- Autorisation de travail, permis,
- Personnes concernées et signataires,
- Cadre juridique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

ENGINS ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Formation et Test CACES® Chariots Automoteurs

Taux de réussite 100%

Durée

Non expérimenté : 3 jours (21h00)
Expérimenté : 2 jours (14h00)

Pour qui ? Prérequis :

Toute personne utilisant à titre permanent ou occasionnel des engins de chantier à conducteur porté ou télécommandé. Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitude visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession)

Non expérimenté : **Sans**
Expérimenté : **carte CACES® ou autorisation de conduite avérant l'expérience professionnelle en conduite chariots**

Objectifs

- Maîtriser les risques générés par la conduite d'un chariot automoteur,
- Connaître les consignes d'utilisation d'un chariot en toute sécurité,
- Obtenir l'autorisation de conduite signée par l'employeur,
- Préparer et réussir le test CACES® défini par la recommandation CNAMTS R489,
- Être apte à la conduite d'un Chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans le respect des consignes de sécurité.

PROGRAMME

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Délivrance de l'autorisation de conduite, le CACES® et ses conditions d'obtention, les organismes de prévention.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- Chef d'entreprise, chef de chantier, chef d'équipe, conducteur…

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

- Les différents types (9 catégories), description, fonctionnement, accessoires de manutention, principaux dispositifs de sécurité, entretien et contrôle.

PRÉVENTION DES RISQUES

- Les contrôles, les protections individuelles, les règles de signalisation, les principaux risques, l'étiquetage et les risques liés à la manutention de produits dangereux.

RÈGLES D'UTILISATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- La prise de poste et fin de poste, le plan de circulation, les consignes pour gerbage et dégerbage, stationnement, les paramètres influençant la distance de freinage, les principes de manutention d'une charge.

APPLICATIONS PRATIQUES

- Contrôles de prise et de fin de poste, utilisation du chariot, manœuvres spécifiques, travaux en fonction des catégories, utilisation d'un quai de chargement et d'une pente, manipulation de charges, slalom, empilage de charges …

TEST CACES ® (Certification DEKRA n°D-677-10 du 19/10/2021 au 04/10/2024)

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Formation et Test CACES® PEMP

(Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes)

Taux de réussite 100%

Durée

Non expérimenté : 3 jours (21h00)
Expérimenté : 2 jours (14h00)

Pour qui ? Prérequis :

Toute personne utilisant à titre permanent ou occasionnel des PEMP. Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitude visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession) et être âgé d'au moins 18 ans.

Non expérimenté : **Sans**
Expérimenté : **carte CACES® ou autorisation de conduite avérant l'expérience professionnelle en conduite nacelles**

Objectifs

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis,
- Secourir une personne bloquée,
- Être apte à la conduite d'une Plate-forme élévatrice mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité.

PROGRAMME

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Délivrance de l'autorisation de conduite, le CACES® et ses conditions d'obtention, les organismes de prévention.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- Chef d'entreprise, chef de chantier, chef d'équipe, conducteur...

TECHNOLOGIE DES PEMP

- Les différents types, description, fonctionnement, performances et adéquations, principaux organes et dispositifs de sécurité, entretien et contrôle.

PRÉVENTION DES RISQUES

- Les contrôles, les protections individuelles, les règles de signalisation, les principaux risques et causes d'accident.

RÈGLES D'UTILISATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- La prise de poste et fin de poste, le plan de circulation, résistances au sol, obstacles, manœuvre à partir du poste de secours, consignes en cas d'électrisation de la PEMP.

APPLICATIONS PRATIQUES

- Contrôles de prise et de fin de poste, manœuvres spécifiques, travaux en fonction des catégories, positionnement pour rotation, translation, élévation, calage, exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits, exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom.

TEST CACES ® (Certification DEKRA n°D-677-10 du 19/10/2021 au 04/10/2024)

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Formation et Test CACES® Engins de Chantier

Taux de réussite 100%

Durée
Non expérimenté : 3 jours (21h00)
Expérimenté : 2 jours (14h00)

Pour qui ? Prérequis :
Toute personne utilisant à titre permanent ou occasionnel des engins de chantier à conducteur porté ou télécommandé. Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitude visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession) et être âgé d'au moins 18 ans.
Non expérimenté : **Sans**
Expérimenté : **carte CACES® ou autorisation de conduite avérant l'expérience professionnelle en conduite d'engins de TP**

Objectifs

- Maîtriser les risques générés par un chantier,
- Connaître les consignes d'utilisation d'un engin en toute sécurité,
- Obtenir l'autorisation de conduite signée par l'employeur,
- Préparer et réussir le test CACES® défini par la recommandation CNAM R482 modifée,
- Être apte à la conduite d'un engin de chantier dans le respect des consignes de sécurité.

PROGRAMME

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Délivrance de l'autorisation de conduite, le CACES® et ses conditions d'obtention, les organismes de prévention.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- Chef d'entreprise, chef de chantier, chef d'équipe, conducteur ...

TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

- Les différents types (11 catégories), descriptions, modes de fonctionnement.

PRÉVENTION DES RISQUES

- Les contrôles, les protections individuelles, les CEC (Contrôleurs d'État de Charge), les règles de signalisation, les principaux risques.

RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

- Canalisations, tranchées, milieux souterrains ou aquatiques, lignes électriques.

RÈGLES D'UTILISATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Mise en œuvre des engins, accès au poste de conduite de l'engin, stationnement, panne, transfert sur route direct, sur porte char, utilisations courantes et particulières, compréhension des gestes de commandement.

APPLICATIONS PRATIQUES

- Contrôles de prise et de fin de poste, utilisation de l'engin, manœuvres spécifiques, travaux en fonction des catégories, chargement, déchargement d'un porte char.

TEST CACES ® (Certification DEKRA n°D-677-10 du 19/10/2021 au 04/10/2024)

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Pontier Elingueur

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7 h00)

Pour qui ? Prérequis :

Toute personne amenée à conduire ou guider un pont roulant et élinguer des charges (avec estropes, chaînes, sangles...),

Avoir plus de 18 ans et être apte médicalement.

Objectifs

- Acquérir un savoir faire permettant d'utiliser le ou les types de ponts roulants de l'entreprise en toute sécurité, avec les moyens de préhension,
- Connaître les techniques d'élingage, savoir évaluer une charge et déterminer le centre de gravité,
- Recevoir une formation conformément à l'article R233-13-19 du Code du travail et à la recommandation R484de la CNAM.

PROGRAMME

LA SÉCURITÉ ET LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Accidents de travail, coûts, obligations et responsabilités, textes relatifs aux ponts roulants, prévention des risques liés à la manutention, équipements de protections individuelles.

LA TECHNOLOGIE ET LES DIFFÉRENTS TYPES DE PONTS

- Définitions, dispositifs de sécurité, mouvements du pont, dispositifs de préhensions, équipements de commande.

APPARAUX DE LEVAGE

- Elingues, estropes, chaînes, crochets, manilles, griffes, pinces, lève tôle..., conditions d'utilisation, critères de réforme, stockage.

TECHNIQUES D'ÉLINGAGE

- Définitions, évaluation de la charge, efforts appliqués dans un angle, répartition des efforts sur élingage, mouflages, mode opératoire pour un levage équilibré, retournement de charges, amarrages particuliers, levage par 2 grues ou ponts, gestes de commandement.

RÈGLES D'UTILISATION EN SÉCURITÉ

- Avant utilisation, pendant les manœuvres, après utilisation, consignes de sécurité spécifiques, consignes en cas de pannes ou entretien.

PRATIQUE

- Contrôle et prise en main, essais à vide, évaluation de différentes charges, choix et utilisation des élingues, crochets..., levage, déplacement et rattrapage du balan, gestes de commandement, Diverses manutentions spéciales et de précision.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM et pratique.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Réception, Vérification et Utilisation Échafaudage fixe et roulant

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7 h00)

Pour qui ? Prérequis : Toute personne devant prévoir, commander, vérifier, réceptionner, utiliser un échafaudage.
Aptitude médicale

Objectifs

- Acquérir les connaissances législatives et techniques afin de maîtriser les procédures de vérification et d'utilisation en conformité d'un échafaudage et d'établir une check-liste des points contrôlés.

D - Décret 2004-924 du 01/09/04 - Recommandation R458 de la CNAM.

PROGRAMME

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- La réglementation, les accidents de travail, les obligations et responsabilités, les sanctions éventuelles,
- Sensibilisation à la sécurité, organisation de la prévention des accidents du travail,
- Cas des échafaudages : Analyse des risques relatifs à l'implantation, à l'utilisation, et à l'environnement,
- La sécurisation de la victime et de la zone en cas de chute.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGE

Échafaudage roulant, échafaudage volant, échafaudage fixe.

LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UN ÉCHAFAUDAGE

Terminologie, structure porteuse, éléments de liaison, éléments de base, planchers, protections collectives, moyens d'accès, accessoires de protection et de travail.

MÉTHODOLOGIE DE RÉCEPTION D'ÉCHAFAUDAGE AVANT UTILISATION

Analyse des contraintes du site, le calage des appuis au sol des montants verticaux, le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages, le dégagement des circulations, la conformité de l'échafaudage aux plans d'installations, l'état des divers éléments composant l'échafaudage, la présence des moyens d'accès et de circulation en sécurité, la présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, état de conservation des planchers, la fixation des filets et des bâches sur la structure, les panneaux d'information des charges admissibles, signalisation, conseils de sécurité.

PRATIQUE

Vérification et utilisation d'un échafaudage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM, Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Exposés, Retour d'expérience, Débat.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Montage, Démontage et utilisation Échafaudage roulant

Taux de réussite 100%

Durée 1 jour (7h00)

Pour qui ? Prérequis : Personnel d'exécution d'une entreprise utilisant des échafaudages roulants. Aptitude médicale pour les travaux en hauteur.

Aptitude médicale

Objectifs

- Être capable de monter, démonter des échafaudages roulants dans les règles de l'art, en respectant les règles de sécurité et de conformité,
- Sensibiliser aux risques liés aux travaux en hauteur,
- Acquérir les connaissances législatives et techniques afin de maîtriser les procédures de vérification et d'utilisation en conformité d'un échafaudage.

D - Décret 2004-924 du 1/9/04 arrêté du 21/12/04 - Recommandation R457 de la CNAM

PROGRAMME

LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Les contraintes, les risques, les différents moyens.

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Les accidents de travail, les obligations et responsabilités, les sanctions éventuelles.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGE

- Échafaudage roulant, échafaudage volant, échafaudage fixe: échafaudage de service et suspendu, échafaudage de charge et de garantie, échafaudage spécial naval.

LES PROTECTIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLE

- Mise en place et réglage du harnais : vérification réglementaire, contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation, réglage du harnais, critères et limites d'utilisation (mise au rebus).

LE CAHIER DES CHARGES

- Éléments à prendre en compte, analyse des contraintes du site, signalisation.

CONSTRUCTION D'ÉCHAFAUDAGE

- Principaux paramètres assurant la stabilité : les appuis, le contreventement, l'amarrage, l'ancrage, la transmission des efforts.

TECHNOLOGIE DES STRUCTURES

- Composants traditionnels, préfabriqués, complémentaires (console, vérins...), spécifiques (naval, roulant, volant).

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE

- Conseils de sécurité, modes opératoires, accès, zone de levage, conformité de l'échafaudage et bâchage, repliement, contrôle du matériel, stockage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

AC(2)F
Organisme de **formation**

Engins et équipements de travail

Mise En Sécurité pour Travaux en Hauteur et Utilisation du Harnais en Sécurité

aux de réussite
100%

Durée ½ journée (3h30)

Pour qui ? Prérequis : Toute personne amenée à réaliser régulièrement ou occasionnellement des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité.

Aptitude médicale

Objectifs

- Sensibiliser aux risques liés aux travaux en hauteur,
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité.

PROGRAMME

DÉFINITION DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- De nouvelles prescriptions,
- La réglementation,
- Les différents moyens d'accès,
- Les contraintes,
- Les risques de chute de hauteur,
- Les moyens de prévention (équipements de protection individuelle et collective),
- La sécurisation de la victime et de la zone en cas de chute.

LE HARNAIS DE SÉCURITÉ

- Vérification réglementaire,
- Contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation,
- Réglage du harnais,
- Critères et limites d'utilisation (mise au rebus).

EXERCICES PRATIQUES RÉALISÉS EN PRÉSENCE DU FORMATEUR

- Contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation,
- Réglage du harnais,
- Mise en sécurité de la victime.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
101, avenue de la Libération
33320 EYSINES

Notes / Observations

Notes / Observations

Notes / Observations